

## **Signature d'un accord de coopération avec l'Université des Seychelles**

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

08 juillet 2022 | Mahé, Seychelles

---

Madame le Vice-chancelier de l'Université des Seychelles,

Monsieur l'Officier permanent de liaison,

Mesdames et Messieurs,

J'éprouve beaucoup de plaisir à vous retrouver aujourd'hui pour signer un accord de partenariat avec l'Université des Seychelles. Comme vous le savez peut-être, l'éducation est dans mon ADN. Je suis fermement convaincu que l'éducation est une arme de construction massive, que c'est par une éducation de qualité diversifiée et la formation tout au long de la vie que l'on offre à nos citoyens les clés d'un épanouissement personnel et professionnel qui rejaillit sur l'ensemble de la société.

C'est donc tout naturellement que j'ai fait des questions d'éducation et de formation l'une des priorités de mon mandat à la COI. Je suis heureux que nos Etats membres ait accepté cette proposition et que notre Conseil des ministres ait donné un mandat au Secrétariat général pour développer de nouvelles activités dans le domaine.

En quelques mois, nous avons déjà obtenu quelques résultats que je souhaite partager avec vous.

Dans le domaine de la santé publique, la COI a signé avec plusieurs institutions nationales des accords pour organiser des formations de courte durée en épidémiologie de terrain. Les premières cohortes ont terminé leur formation à Maurice et à Madagascar. Ici, aux Seychelles, nous finalisons les discussions avec les administrations nationales pour lancer cette formation. En complément, la COI lancera aussi des formations en épidémiologie de niveau Master.

Dans le domaine des pêches, la COI a lancé en décembre 2021 avec l'Open University of Mauritius une formation de niveau « bachelor » en « économie bleue, droit et pêche durable ». Vingt premiers étudiants suivent ces cours de premier de cycle.

En février dernier, la COI a organisé des Assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité avec le soutien du groupe Agence française de développement et la collaboration de l'Organisation internationale du travail et de Cap Business océan Indien. Ces Assises ont confirmé l'intérêt des institutions nationales de formation à collaborer et à offrir des formations en adéquation avec les besoins de nos Etats membres tout en assurant des formes de mobilité entre

nos territoires. Sur la base des conclusions de ces Assises qui se sont intéressés aux questions de reconnaissance et portabilité des certifications ainsi qu'aux offres de formation dans les domaines de l'économie bleue, du numérique, de la santé, de l'agriculture, du tourisme et du BTP, la COI a entamé les discussions avec les partenaires au développement pour mener une étude d'opportunité pour un programme dans le domaine. J'espère que nous serons en mesure de répondre rapidement et concrètement à cette attente des jeunes de nos pays.

Un dernier exemple si vous me le permettez avec le projet de développement des industries culturelles et créatives qui démarrera dans les prochaines semaines. A travers ce projet financé par l'AFD, la COI proposera des bourses d'études et de mobilité en management culturel ainsi que des formations aux acteurs des filières des industries culturelles et créatives.

Comme vous le constatez, des actions sont en cours et de nouvelles opportunités se dessinent.

Mesdames et Messieurs,

Le MoU que nous signons avec l'Université des Seychelles s'inscrit donc dans cette dynamique de promotion de l'éducation et de la formation pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos îles. Je ne doute pas que nous trouverons très vite des axes concrets de collaboration, notamment sur les questions en lien avec l'économie bleue, le défi climatique et la gestion des écosystèmes marins et côtiers. Je pense notamment que nous pourrions formaliser des premières activités dans le cadre du projet Expédition plastique océan Indien avec des étudiants de l'Université des Seychelles.

Permettez-moi un dernier mot qui est plus un appel : au Secrétariat général de la COI, nous accueillons aujourd'hui trois cadres seychellois, la première qui dirige notre département « Environnement et climat », la seconde qui officie au service administratif et financier et le troisième qui est expert en surveillance des pêches. J'appelle les jeunes Seychellois à faire acte de candidatures lorsqu'il y a des opportunités au Secrétariat général : nous serons heureux d'accueillir à Maurice des compétences des Seychelles pour servir la région.

Je vous remercie Madame le Vice-chancelier pour l'intérêt que vous avez manifesté à formaliser un cadre de coopération avec la Commission de l'océan Indien et sachez que nos services sont d'ores et déjà prêt à travailler avec vos collaborateurs à son opérationnalisation.

Je vous remercie de votre attention.